

Avis d'appel public à la concurrence



Identification de l'organisme acheteur

Finistère Habitat, 6 boulevard du Finistère, CS33024, 29334 Quimper Cedex

tél. : 02.98.95.37.25

Courriel : achats@finisterehabitat.fr

Site internet : www.finisterehabitat.fr

Profil acheteur : www.bretagne-marchespublics.com

Objet du marché : (29950) GOUESNAC'H « Hent Reuniou – Résidence des Ecoles » - Réalisation des travaux VRD

Caractéristiques principales :

Prestations divisées en lots : oui.

lot 1 : terrassement - voiries

lot 2 : réseaux profonds

lot 3 : réseaux souples

lot 4 : aménagements paysagers

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Durée des marchés : 5 mois

La date prévue de démarrage est fixée au 3^{ème} trimestre 2024

Conditions de participation : se référer au dossier de consultation

Critères de sélection des candidatures : Capacités professionnelles, techniques et financières, de l'entreprise et de ses sous-traitants éventuels à réaliser l'opération

Critères d'attribution :

- Prix : 70%

- Valeur technique : 30%

Type de procédure : procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 23 mai 2024 à 12 heures

Renseignements complémentaires :

Renseignements administratifs : Finistère Habitat - Service achats – 6 boulevard du Finistère – CS 33024 – 29334 Quimper cedex - tél. : 02.98.95.37.25 - télécopieur : 02.98.95.12.15 - achats@finisterehabitat.fr

Renseignements techniques :

Finistère Habitat : Antoine GOSSE – Service développement – agosse@finisterehabitat.fr

Maître d'œuvre :

CORNOUILLE INGENIERIE TOPOGRAPHIE – 2 allée Emile Le Page 29000 QUIMPER –

Alexandre FLAUGERE – a.flaugere@cit-geo.fr – Tél. : 02.98.10.29.60

Conditions d'envoi des offres : les offres seront transmises par voie électronique via la plateforme dématérialisation www.bretagne-marchespublics.com

Conditions pour obtenir les documents contractuels et additionnels :
Les dossiers sont à télécharger sur le site www.bretagne-marchespublics.com

Date d'envoi de la publicité : le 22 avril 2024